

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pointe-à-Pitre, le 18 novembre 2025

La Ligue Guadeloupéenne de Football informe ses clubs et ses licenciés que l'ensemble des membres de la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) a présenté ce jour sa démission. Le Conseil de Ligue (CDL) a pris acte de cette décision et remercie les membres démissionnaires pour le travail accompli. Il appelle l'ensemble des acteurs du football guadeloupéen à faire preuve de responsabilité, de calme et de confiance durant cette période transitoire.

Afin de garantir une information complète, les éléments suivants sont portés à votre connaissance :

Le vendredi 14 novembre 2025, en matinée, le Président par intérim de la LGF, M. Philippe MAQUIABA, a contacté le Président de la CRA (Commission Régionale d'Arbitrage), M. Steeve ZABEAU. Compte tenu de la situation sensible concernant Mr MONGORIN Allan vis-à-vis du club de l'AS Gosier, il lui a été demandé de retirer cet arbitre de la désignation prévue de la rencontre du 7e tour de la Coupe de France. Avec pour objectif d'apaiser le climat et surtout de protéger l'arbitre, alors que l'ASG avait déjà largement relayé cette affaire sur les réseaux sociaux, n'ayant pas obtenu de réponse de l'administrateur provisoire sur leur demande de récusation officielle faite le jeudi 13 novembre.

Relancé dans l'après-midi, en fin de soirée et le samedi matin, M. ZABEAU, en tant que Président de la CRA, a refusé catégoriquement de tenir compte du contexte et de comprendre la situation afin de procéder à une nouvelle désignation comme cela lui a été fortement conseillé.

Conformément aux règlements, le Conseil de Ligue a réformé la décision de la section désignation de la CRA. Vu le blocage matérialisé par la démission collective reçue ce jour de la CRA, le CDL a dû se substituer à cette dernière afin de procéder à la désignation en urgence d'un nouveau trio arbitral pour le bon déroulement de la rencontre et dans l'intérêt supérieur du football. A noter que plusieurs arbitres ont subi une pression considérable conduisant certains d'entre eux à renoncer et d'autres présents au stade à quitter les lieux.

Pour assurer la continuité des compétitions, le Conseil de Ligue a immédiatement mis en place un dispositif provisoire garantissant les désignations d'arbitrales et le bon déroulement des rencontres du week-end. Sous couvert de l'administrateur provisoire, le CDL prendra toutes les dispositions utiles dans les prochains jours pour assurer la bonne marche des compétitions. Une commission d'arbitrage sera installée dans les prochains jours afin d'assurer l'ensemble des missions nécessaires, dans l'attente de la constitution d'une nouvelle CRA conformément aux statuts et règlements en vigueur. L'intérêt général, la stabilité et la responsabilité restent les priorités du Conseil de ligue pour sortir notre football de ces difficultés momentanées.

CONTACT PRESSE : Philippe BRIOT - +590 690927355 - pbriot@guadeloupe.fff.fr